

Pentol UV PROTECT INTERIEUR

Description générale

Caractéristiques	Pentol UV Protect Intérieur est une imprégnation incolore à séchage rapide à base de résine spéciale . Pentol UV Protect Intérieur est sans odeur et ne contient pas de biocide. Il est autorisé pour le traitement des bâtiments agricoles et de locaux où sont stockées ou fabriquées des denrées alimentaires. Contient une protection contre les rayons UV qui ralentit le jaunissement du bois.
Domaines d'application	Charpentes, lamellées-collées, lambris, parquets, meubles et toutes les constructions intérieures en bois. Ne peut être utilisé que sur des bois clairs. Sur les bois riches en résine, il crée une réaction verdâtre,

Prescriptions d'application

Préparation du fond	Le bois à traiter doit être exempt de graisse, de cire et de poussière. Humidité maximale tolérée du bois: 15%.
Application	Bien remuer le contenu avant l'application. Appliquer 100 g/m ² minimum de Pentol UV Protect Intérieur. Applicable à la brosse, au pinceau, par giclage ou à la machine à imprégner.
Température d'application	10°C minimum. Ne pas traiter du bois gelé.
Rendement	Env. 7-10 m ² par litre selon le bois, sa capacité d'absorption et sa structure superficielle.
Séchage	Sec au toucher après 1-2 heures, recouvrable après env. 6 heures.
Traitement ultérieur	Pentol UV Protect Intérieur peut être recouvert de toutes lasures ou vernis, à l'eau ou à solvants, à 1 ou 2 composants
Dilution	Pentol UV Protect Intérieur ne doit en aucun cas être dilué.
Nettoyage de l'outillage	Avec de l'eau ou un solvant spécial pour peintures diluable à l'eau.

Mesures de protection et de précaution

Mesures de protection Ne pas avaler. Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. Porter un masque à poussière.

Mesures de précaution Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

Stockage Seulement dans les bidons d'origine bien fermés. Protéger du gel.
Durée de stockage: au moins 1 année dans le bidon original non entamé.

Elimination Vider les emballages complètement. Remettre les bidons en plastique aux déchets ou au recyclage, les bidons en fer blanc au recyclage ou à la décharge. Les résidus de produit sont des déchets spéciaux.

Caractéristiques techniques

Agents actifs	Exempt de biocide
Autres composants	Résines spéciales, eau, agents émulsionnants, agents anti-mousse, agents auxiliaires
Teinte	Incolore
Teneur en corps solide	21 ± 2%
COV (EU)	27.01 g / lt
Point d'inflammation	inflammable
Densité	± 1.03 g/cm ³
Ecotoxicité	Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations ou le sol, même pas en petite quantité.
Classe ADR/RID	Non soumis
Groupe d'emballage:	Non soumis
No UN	Non soumis
Code d'élimination	08 01 16

Licences + Procès verbaux

OFSP T No	SZID 271246
OFEFP No	Non soumis (exempt de biocide)
FAT	Non soumis (exempt de biocide)

Ces informations techniques, que nous communiquons afin d'aider l'acheteur par nos expériences, sont données en toute conscience et selon l'état actuel des connaissances dans ce domaine. Il est cependant impossible de mentionner toutes les particularités et éventualités dans cette fiche technique. Dans les cas spéciaux, veuillez consulter nos conseillers techniques. La dernière édition est disponible sur Internet sous www.pentol.ch et peut être imprimée.

Valable dès 01.01.2011

Représentation et distribution pour la Suisse romande:



Vernis et peintures en gros, Route de Brent 3, CP 33, 1816 Chailly-Montreux,
Tél. 021 964 12 21, Fax 021 964 45 19, e-mail : info@stemmersa.ch, www.stemmersa.ch